

L'AI récompense un employeur du district

L'AI distribue ses prix. En présence d'invités du monde politique, économique et institutionnel, l'Office de l'assurance invalidité du Canton du Jura a remis jeudi soir à Delémont, dans le cadre de la Foire du Jura, ses Prix de la réadaptation professionnelle. Parmi les lauréats se trouvent des Ajoulots. Nous en avons rencontré un.

Retrouver son job après une longue maladie ou un grave accident n'est pas toujours chose facile. Parfois, des aménagements sur le lieu de travail, des nouvelles formations même s'avèrent nécessaires. C'est tout cela que l'Office de l'assurance invalidité du Canton du Jura salue par le biais du Prix de la réadaptation professionnelle.

Ainsi, Quentin Salomon (1994), de Frégiécourt, et Valentin Chèvre (1996), de Courtételle, ont été récompensés pour leur investissement dans la formation et leur intégration dans l'économie. Le prix OAI-SUVA est revenu à Massimo Fracasso de Courrendlin, et deux entreprises du canton ont également été saluées pour leur engagement au service de la réadaptation professionnelle. Il s'agit de Crevoisier SA aux Genevez et de Louis Bélet SA de Vendlincourt; une société ajoulote qui nous a ouvert ses portes.



Directeur de l'entreprise Louis Bélet à Vendlincourt, Arnaud Maître travaille depuis longtemps avec l'Office cantonal AI.

photos jfm

Interview

L'Ajoie: Arnaud Maître, vous êtes le directeur de l'entreprise LOUIS BELET, à Vendlincourt. Votre société est active dans la fabrication d'outils de coupe sur mesure pour les secteurs horloger, médical, électronique et microtechnique. Depuis combien de temps collaborez-vous avec l'Office AI et pour quel genre de mesures?

A. Maître: «Nous travaillons avec l'AI depuis de très nombreuses années

et dans tout type d'accompagnement des gens: en formation pratique, reclassement. Actuellement, un assuré se prépare déjà à un apprentissage pour la rentrée 2017.»

Que représente en termes de ressources le suivi de ce type d'employés?

«Avant tout, il s'agit d'un effort d'acceptation de la personne. Nous devons être plus attentifs, à l'écoute. Parfois, le rythme de travail est plus long selon le profil de l'employé, de

quelle manière sa santé a été atteinte, handicap physique ou mal-être psychique. Nos métiers sont spécifiques (outils de coupe), pour des produits particuliers, c'est pourquoi la formation interne nous est propre. Elle est abordable pour nos employés ou pour les assurés AI de provenances différentes. Nous formons en vue d'un engagement futur.»

Que signifie pour votre entreprise cette reconnaissance du travail accompli?

«C'est une satisfaction et une belle reconnaissance des gens que nous aidons. Ils sont positifs, apportent des compétences et souhaitent nous rester fidèles. Comme entreprise familiale classique, nous nous sentons concernés par les aspects société, nous sommes proches des gens, de nos villages. L'esprit de famille n'est pas un vain mot. Offrir une 2^e chance à une personne, c'est le luxe d'une entreprise indépendante, sans décision extérieure. L'effet image n'est pas négligeable. Nous comprenons que personne n'est à l'abri d'un pépin de santé, vous, moi. Avec l'Office AI, nous tirons à la même corde.»

Propos recueillis par J-Fr. Milani



Les assurés méritants 2016 récompensés jeudi soir: Quentin Salomon, Massimo Fracasso (Prix spécial SUVA) et Valentin Chèvre.

Le Prix de la réadaptation professionnelle

Le prix de la réadaptation professionnelle, 5^e édition, est une représentation symbolique de l'engagement permanent d'entreprises qui œuvrent avec persévérance au service de l'insertion ou réinsertion dans la vie professionnelle. Pour les personnes suivies par l'Office de l'assurance invalidité, les efforts fournis sont souvent remarquables, d'une volonté hors du commun, suite à un parcours scolaire difficile, une maladie subite ou encore un accident. Il faut alors parler de formation, de reclassement professionnel ou encore de réentraînement au travail. L'OAI ne peut remplir sa mission qu'avec le concours d'entreprises, parfaitement conscientes de leur rôle social et qui offrent des postes de travail, des formations aux personnes en réadaptation. Le retour sur le marché du travail est particulièrement valorisant pour la personne concernée, mais aussi bénéfique pour l'économie et permet une réduction des coûts sociaux. L'OAI demeure ce vecteur de collaboration entre toutes les parties de l'économie et qui a pour objectif un gain pour l'employeur, le salarié et la société. (jfm)

brèves

EXPOSITION

Les « absurdations » de René Lovy

L'artiste bruntrutain expose jusqu'au 6 novembre à la Galerie Au Virage de Séprais/Montavon. «Absurdations / Mondes enfouis et autres choses», voilà l'intitulé de l'exposition qui sera vernie ce samedi 22 octobre à 15 heures. La présentation sera assurée par Isabelle Lecomte. Plus de renseignements au 032 426 71 63 ou à l'adresse info@galerie-auvirage.ch (LAJ)

CAISSE DE PENSIONS

Un Ajoulot entre au CA

Stéphane Piquerez entre au Conseil d'administration de la Caisse de pensions du Canton du Jura. Membre de la direction de la Banque cantonale du Jura, le Bruntrutain vient d'être désigné par le Gouvernement pour représenter l'Etat et les employeurs affiliés. Il remplace Emmanuel Koller, démissionnaire, nommé récemment à la direction de l'institution. (LAJ)

TRANSJURANE

Fermeture du tunnel du Neu-Bois

Le tunnel autoroutier situé entre Boncourt et Bure a dû être fermé quelques heures mercredi soir. La faute à un transformateur défectueux, un appareil qui assure l'alimentation électrique de l'ouvrage (ventilation, détecteurs, lumière...). Les réparations ont été réalisées en urgence dès 18 heures; le trafic a été rétabli dès 22 heures. (ech)